

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 9
CP.5/K/SECRET/10
27 novembre 1950
ORIGINAL: FRENCH

PARTIES CONTRACTANTES

GROUPE DE TRAVAIL "K" DES CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE VII:4(b)

Exposé du représentant du Chili à la
onzième séance du Groupe de travail
tenue le jeudi 23 novembre 1950,
à 15h.

Monsieur le Président,

Je commencerai mon exposé en félicitant le Fonds monétaire et ses représentants ici présents du travail complet et minutieux qu'ils ont accompli dans le cadre de l'examen de la situation économique et financière du Chili. Les chiffres et les données qui figurent dans la documentation de base et dans le rapport du Fonds permettront aux Membres du Groupe de travail de se faire une idée claire de la situation et éviteront, du moins je l'espère, des questions auxquelles, n'étant pas expert en matière financière, il ne me serait peut-être pas possible de répondre.

1. La crise des années 1929-1931 frappa le Chili d'une façon qui affecta violemment toute sa structure financière, économique, commerciale et sociale. Pour apprécier la gravité de la secousse subie par le Chili et ses répercussions sur la vie économique du pays, il nous suffira peut-être de signaler que nos exportations visibles qui, en 1929, dépassaient 435 millions de dollars, tombèrent en 1932 à 58 millions. Cette situation nous obligea à instituer des mesures de contrôle, et à réserver nos ressources en devises à l'achat des articles indispensables.
2. La situation de notre commerce extérieur ne s'améliora que légèrement durant les années suivantes. Ainsi en 1937, nos exportations atteignaient 81 millions de dollars et nos importations 88 millions de dollars.

Durant toute cette période et aussi pendant toute la dernière guerre mondiale, le Chili ne put satisfaire que dans une très faible mesure à ses besoins à l'importation qui, selon les autorités compétentes, étaient, en moyenne, de l'ordre de 350.000.000 de dollars. En conséquence, alors que nos réserves étaient soumises à une forte pression, la solution des problèmes vitaux devait être ajournée et nous étions au surplus dans l'obligation de maintenir d'une manière plus ou moins permanente les mesures de contrôle.

L'application de ces mesures, comme nous l'avons déclaré en d'autres occasions, a suivi les fluctuations du commerce mondial et de nos disponibilités en devises, augmentant en sévérité quand celles-ci diminuaient, et vice-versa, et agissant comme un frein vis-à-vis de la pression exercée sur nos réserves monétaires par la demande insatisfaite de marchandises et par les engagements contractés par l'Etat pour mener à bien une politique nationale de développement des ressources économiques et industrielles, d'élévation des niveaux de production et de maintien du plein emploi.

Lors de son affiliation au Fonds monétaire international, le Chili se rallia aux dispositions relatives aux restrictions de change. Naturellement, le mécanisme établi pour la réalisation de cet objet dut être aligné sur les dispositions des accords de Bretton Woods.

En vertu de la loi 8403 par laquelle ces accords furent ratifiés, l'on établit pour 1947 le premier budget de devises. Dans ce budget, on déterminait, selon des règles précises, le calcul des devises dont le pays pourrait disposer pendant l'année et leur distribution entre l'importation de marchandises, le service des capitaux et obligations et autres besoins.

Ce premier budget ne fut pas, cependant, suffisamment précis. Vers le milieu de l'année, l'on put constater un déficit qui menaça de paralyser tout le commerce d'importation et obligea le gouvernement à donner au budget de 1948 une forme plus minutieuse et plus détaillée comportant l'énumération taxative de la valeur des diverses marchandises qu'il était possible d'importer avec les disponibilités réelles en devises et les sommes dont on pouvait disposer dans chaque cas à cet effet. Dans les budgets des années suivantes, on adopta un procédé semblable, corrigé et amélioré par l'expérience.

3. Une secousse de l'ampleur de celle subie par le Chili en 1931 ne pouvait manquer d'affecter le montant des réserves monétaires qui, fatalement, durent être utilisées pour faire face à nos obligations internationales, solder le déficit de notre balance des paiements et couvrir un minimum de nos besoins à l'importation.

Cette situation parut devoir être modifiée pendant la guerre. En effet, pendant cette période le Chili accumula une réserve de devises et d'or qui, de 1940 à 1945, passa de 40,8 à 115,4 millions de dollars des Etats-Unis, ce qui représente une augmentation de 74,6 millions de dollars. Ces réserves ne purent être plus élevées, parce que le Chili, pour contribuer à l'effort de guerre des puissances démocratiques, vendit son cuivre à bas prix. Par contre, notre pays devait payer assez cher les marchandises importées. Cette situation nous empêcha de constituer de puissantes réserves qui nous eussent permis d'équilibrer notre balance des paiements pendant bien des années.

Les suites de la guerre et d'autres facteurs qui ont agi sur notre commerce extérieur ne nous ont pas permis de maintenir nos réserves au niveau de 1945. Les déficits de 1946 et 1947 les réduisirent d'environ 70 millions de dollars, et les ramenèrent sensiblement au chiffre d'avant-guerre. Ainsi, en 1949, la totalité des réserves détenues par la Banque Centrale et la "Caisse d'Amortissement" ne dépassait pas 47 millions de dollars.

4. Pour apprécier l'état de notre balance des paiements et son influence sur le niveau de nos réserves, il convient de ne pas oublier que nos exportations sont d'une qualité qui les subordonne entièrement à des facteurs indépendants de notre volonté. Si nous analysons le budget de devises, nous voyons que le chiffre des recettes est surtout fonction de la vente de produits minéraux dont les prix subissent de continuelles fluctuations qu'il n'est pas en notre pouvoir d'orienter.

Parmi ces produits, le plus important en volume et en valeur est le cuivre. En effet, d'une part, plus de 50% de nos importations doivent être payées en dollars et, d'autre part, 55% des dollars qui entrent au Chili proviennent de nos exportations de cuivre.

Le prix de ce métal est très variable, ce qui rend excessivement difficile le calcul de nos rentrées. En 1948 et en 1949, le cours de ce métal a subi les fluctuations suivantes :

les premiers 6 mois de 1948	- 21,37 ¢ la livre
juillet 1948	21,49 " " "
septembre 1948 et mars 1949	- 23,37 " " "
avril 1949	21,66 " " "
mai 1949	17,92 " " "
juillet 1949	- 16,48 " " "
novembre et décembre 1949	18,37 " " "

Les fluctuations de la production rendent encore plus difficiles le calcul des rentrées. Les chiffres suivants permettront de se faire une idée de l'évolution de la production de cuivre au Chili en prenant comme indice de base : 1937 = 100.

1948 = 107

1948 (décembre) = 112

1949 (avril) = 102

1949 (septembre) = 70

1949 (novembre et décembre) = 81

Les données précédentes illustrent clairement la situation que le Chili dut affronter durant l'année 1949.

5. Le prix du cuivre tomba de 23,37 cents en mars 1949 à 16,48 en juillet de la même année. En décembre, ce prix était de 18,37 cents. En même temps, la demande diminuait et, en conséquence, les plus importantes compagnies cuprifères annoncèrent une réduction de leur production. Ainsi, l'indice de production, qui en décembre 1948 était de 112, descendit à 70 en septembre 1949.

L'ensemble de l'exportation de produits minéraux suivit le mouvement de baisse et vers la fin de l'année l'on enregistrait une réduction globale de 156 millions de pesos or par rapport à 1948.

D'autre part, l'exportation des "produits mineurs" (produits agricoles et de la petite industrie minière) fut affectée par une diminution de la demande et par une hausse des prix de revient intérieurs. Le chiffre de ces exportations fut évalué à 84,1 millions de dollars des Etats-Unis : 33,7 millions de dollars proprement dits et 50,4 millions en "d'autres monnaies". Les exportations de ces produits à destination de la zone dollar tombèrent à 65,6%, soit 11,7 millions de dollars, alors que la baisse des exportations en "d'autres monnaies" n'était que de 48,3 millions de dollars, soit 4,1%.

Pour l'ensemble de l'année, les recettes au titre des "exportations mineures" tombaient de 84,1 à 60 millions de dollars des Etats-Unis, ce qui représente une chute de l'ordre de 28,5%.

6. Outre la forte demande d'importations qui se fit sentir à la fin de la guerre, le commerce extérieur du Chili, sous l'influence des facteurs précédemment indiqués, a accusé une tendance invariable vers une augmentation appréciable des importations et une diminution des exportations. En 1949, non seulement les exportations furent moindres qu'en 1948, mais encore leurs courants eurent tendance à suivre une direction différente de celle qu'ils avaient prise dès la fin de la guerre, ce qui se traduisit également par une diminution des rentrées en dollars et réduisit en conséquence nos possibilités d'importations essentielles.

De ce fait, les importations en provenance des Etats-Unis s'accrurent et les exportations à destination de ce pays baissèrent. La balance commerciale du Chili avec les Etats-Unis, le Canada et l'Amérique latine, qui doit être soldée en dollars, accusa en 1949 un déficit de 55,5 millions de dollars contre 4,5 millions en 1948. L'excédent commercial du Chili avec le reste du monde tomba de 65,2 millions de dollars en 1948 à 59,3 millions de dollars en 1949 et dans le chiffre la proportion de monnaies inconvertibles fut supérieure à celle de l'année précédente.

7. Disposant d'une quantité moindre de devises utilisables, le Chili s'est vu dans l'obligation de réduire ses achats à l'étranger dans une proportion correspondante et d'effectuer un choix plus minutieux pour l'utilisation de ses disponibilités limitées. Il ne serait pas très exact de dire que le Chili a renforcé ses restrictions à l'importation. Les besoins fondamentaux de la population, le plan de développement des ressources économiques et industrielles du pays qui, tout en cherchant à élever le niveau de la vie et à maintenir la demande, devra, en définitive, assurer la stabilité de notre balance des paiements et nous libérer de l'état de dépendance où nous sommes actuellement vis-à-vis de deux ou trois matières premières seulement, font apparaître des demandes qui dépassent nos rentrées actuelles en dollars et qui nous obligent à en réserver l'intégralité pour nos importations. Il ne s'agit donc pas en l'occurrence du maintien ou du renforcement de restrictions stricto sensu. En réalité, nous nous bornons à choisir les objets des achats que nous sommes en mesure d'effectuer et nous nous efforçons d'utiliser nos disponibilités en devises de façon à satisfaire à nos nécessités vitales. C'est ce que nous avons fait pour résoudre les problèmes d'approvisionnement qui furent le corollaire de la crise de nos exportations en 1949; et pour cela, nous avons maintenu un contact permanent avec le "Fonds monétaire international", car nous n'avons, à aucun moment, oublié que notre situation est celle d'un pays qui, en vertu de l'article XV de l'Accord général, a recours à des mesures de contrôle monétaire autorisées aux termes des dispositions des Statuts du Fonds et qui applique des mesures de contrôle portant sur les importations "dont le seul effet, en plus des effets admis par les articles XI, XII, XIII et XIV est de rendre efficaces ces mesures de contrôle ou de restriction de change".

8. Lorsque, vers la moitié de l'année 1949, il fut évident qu'en raison des facteurs précités, nos rentrées effectives de devises étaient très loin du chiffre prévu, il devint nécessaire de réduire les sorties de 20%, selon l'évaluation effectuée à cette époque de la moins value des recettes en dollars. En même temps, les mesures techniques et administratives nécessaires furent prises.

La gravité de la situation et la détermination avec laquelle le Gouvernement s'y attaqua peuvent être appréciées, si l'on considère que l'on n'hésita pas à réduire les importations de machines et d'équipement destinées à maintenir le développement et l'industrialisation de nos ressources économiques. Ainsi, la rubrique "machines, outils, équipement" à laquelle était affecté dans le budget de 1949 un crédit de près de 58 millions de dollars, fut réduite à 29 millions. La rubrique vitale "machines et matériel de transport" fut également ramenée de 18 à 9 millions.

Grâce à ces mesures, ainsi qu'à l'utilisation de 1,5 millions de dollars d'un prêt de l'Eximbank et de 600.000 dollars de réserves, le budget de 1949 put être équilibré.

Le budget de devises pour 1950 comportait des recettes et des dépenses estimées à 232,20 millions de dollars, soit une diminution de 75 millions de dollars par rapport au budget de 1949, conformément aux indications fournies par l'évolution des échanges vers la fin de 1949. Cette diminution est imputable à une réduction de 57 millions de dollars du produit des exportations de cuivre et de 16,20 millions pour les autres postes des recettes. Les

dépenses d'importation furent réduites de 28,20 millions de dollars pour les machines, de 6,20 millions de dollars pour les produits métallurgiques, de 8,80 millions de dollars pour le matériel de transport, de 14,30 millions pour des marchandises déterminées et de 10,20 millions de dollars pour les produits animaux. Au surplus, les autres postes des dépenses subirent des réductions de moindre importance.

D'autre part, et afin d'éviter un nouveau déficit, l'on ajouta au chiffre estimatif des recettes le solde du prêt de l'Exinbank, soit sensiblement 20 millions de dollars.

Au mois de février, quelques mesures exceptionnelles furent prises pour s'assurer que les sorties de devises ne dépasseraient pas les crédits ouverts, notamment pour les règlements en dollars et en francs suisses, et la priorité fut ainsi donnée à l'achat de produits de première nécessité, tels que les antibiotiques, l'insuline, les produits médicaux et pharmaceutiques, les pièces de rechange pour machines, le sucre, le pétrole, le fuel-oil pour moteurs Diesel, l'essence et le kérosène.

Dès qu'il fut possible d'escompter un accroissement des rentrées de devises au titre des exportations de cuivre, le budget fut rajusté et les crédits augmentés de 22 millions de dollars.

9. Comme beaucoup de pays en ce moment, le Chili doit faire face à de sérieux problèmes d'ordre monétaire pour l'étude desquels il a sollicité la coopération d'une commission de techniciens des Nations Unies et l'avis du "Fonds monétaire international".

Les mesures prises en la matière relèvent de deux domaines différents:

- a) celui de la parité internationale du peso,
- b) celui de son pouvoir d'achat interne.

Sur le plan de la parité monétaire, l'on a jugé nécessaire de réaliser progressivement l'assainissement et la stabilité. A cet effet, on a éliminé les "opérations compensées" sauf pour l'exportation des vins et liqueurs, et on a établi un taux de change de base de 60 pesos par dollar qui s'applique à la plupart des importations. Les autres transactions s'effectuent sur la base de deux taux (43 et 31 pesos respectivement), utilisés pour l'importation des marchandises essentielles.

Sur le plan interne, des résolutions tendant à empêcher l'utilisation du crédit à des fins spéculatives ont été prises. Et afin de freiner la demande excessive de biens de consommation non essentiels et la hausse des prix de ces derniers, le Parlement a été saisi d'un projet de loi qui prévoit des mesures destinées à stabiliser les prix et les salaires.

L'on espère ainsi créer des conditions qui nous permettront d'arriver à assainir à la fois la situation monétaire et les conséquences qu'elle exerce sur la balance des paiements et le coût de la vie.

10. Notre situation actuelle peut se résumer ainsi :

a) Les réserves monétaires restent insuffisantes ; et si elles n'ont pas été réduites dangereusement ces derniers temps, c'est parce que, en règle générale, nous avons pu éviter d'y avoir recours pour équilibrer la balance des paiements. Pour cela, nous avons incorporé aux postes de l'actif de notre balance commerciale des prêts extérieurs, ce qui, ajouté aux investissements en devises des grandes compagnies minières, a financé approximativement 20% du total des importations effectuées à partir de 1946.

b) Le chiffre de nos besoins à l'importation, pour faire face aux nécessités commerciales, économiques et industrielles du pays, dépasse largement celui des rentrées de devises de la balance des marchandises. Il en résulte une forte pression sur notre balance des paiements. Cette situation a obligé le Chili à adopter les dispositions des Statuts du Fonds monétaire international concernant les restrictions en matière de change et à appliquer les dispositions du GATT qui permettent de rendre efficaces des mesures de contrôle.

c) La diminution de nos recettes en devises qui s'est produite en 1949 a accentué la pression qui s'exerçait sur notre balance des paiements et nous a mis dans l'obligation, pour éviter un déséquilibre qui aurait pu être mortel, de modifier et de renforcer les mesures de contrôle et de sauvegarde.

La documentation de base établie par le Fonds monétaire contient les renseignements et les chiffres nécessaires pour apprécier toute la portée de la situation du Chili. Ces chiffres qui correspondent aux données que nous avons exposées conduisent à la conclusion à laquelle le Fonds est arrivé et qui est la même que la nôtre : c'est-à-dire que "le niveau des réserves et le degré de stabilité économique interne auxquels le Chili peut atteindre dans l'avenir immédiat, ne permettent pas d'assouplir davantage l'ensemble des restrictions".